TFP APS

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Objectifs pédagogiques :

- **Former le personnel** désireux d'accéder à l'un des métiers du secteur de la prévention/sécurité, en remplissant les conditions de l'arrêté du 27 Juin 2017 et du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

Public concerné :

Toute personne désirant exercer la fonction d'agent de sécurité.

PRÉ-REQUIS

Respect des dispositions de l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

- Disposer d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Avoir la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
- Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'Agrément et de Contrôle) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Powerpoint, support de cours remis aux participants.
- Matériel secourisme, mannequins, défibrillateur.
- Matériel de secourisme tactique, répliques d'armes, garrots, tapis dojo.
- Un PC sécurité équipée : de SSI avec ses asservissements, centrale intrusion, centrale de vidéosurveillance, outils informatiques, moyens de communication…

VALIDATION

L'examen est composé de quatre épreuves comprenant 15 UV au total :

- Epreuve module Sauveteur Secouristes du Travail (UV1).
- Epreuve théorique (module incendie, cadre légal et déontologique, surveillance générale) (13 UV à valider sous forme de QCU).
- Epreuve pratique individualisée (déclaration apte ou inapte par un jury composé de représentants de la profession).

Le certificat de qualification est délivré par l'ADEF.

DURÉE

178 Hors examen.

NOMBRE DE STAGIAIRES

4 personnes minimum et 12 personnes au maximum

DOCUMENTS POUR INSCRIPTION *(voir feuille d'inscription)*

- Photo d'identité couleur.
- Photocopie couleur carte d'identité ou titre de séjour et carte vitale.
- Tests de niveaux.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Le candidat peut s'inscrire jusqu'à 24 h avant le début de la formation sous réserve de places disponibles et conditions d'accès remplies.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap en remplissant les conditions de l'arrêté du *27 Juin 2017 et du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure* (merci de nous en informer au préalable).

Tarif

1 500 €

Devis disponible sur demande
(par mail, téléphone ou sur place)

INDICATEURS :

100%
Taux de satisfaction
des stagiaires en 2023

96%
Taux d'obtention
des stagiaires en 2023

Contenu de la Formation

1 - MODULE SECOURISME (14H)

- Etre capable d'intervenir face à une situation de travail.
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnelles dans son entreprise.

2 - MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (16H)

- Connaitre le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaitre les diapositives utiles du code pénal.
- Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

3 - MODULE GESTION DE CONFLIT (5H)

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Etre capable de résoudre un conflit.

4 - MODULE STRATEGIE (6H)

- Connaitre les outils de transmission informatique.
- Transmission des consignes et informations.

** COMPLEMENT MODULE JURIDIQUE (8H)

- Connaitre le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et règlementaires.
- Connaitre les dispositions utiles du code pénal.
- Maitriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.
- Connaître les principes de la République Française.

** COMPLEMENT GESTION DE CONFLIT (9H)

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Etre capable de résoudre un conflit.
- Etre capable de gérer une situation conflictuelle.

** COMPLEMENT MODULE STRATEGIE (2H)

- Connaitre les outils de transmission.
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

5 - MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE

Initiation au risque incendie.

6 - MODULE MODALITE D'APREHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU METIER (7H)

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.
- Application de l'art. 73 du code procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS.

7 - MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13H)

- Prévention des risques terroristes.
- Réagir face à une attaque.
- Secourir.

Contenu de la Formation

8 - MODULE PROFESSIONNEL (45H)

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations .
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.

Rondes de surveillance et système de contrôle des rondes.

9 - MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7H)

Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

10 - MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7H)

Système de télésurveillance et de videoprotection.

11 - MODULE GESTION DES RISQUES (11H)

- Maitriser la gestion des alarmes.
- Protéger le travailleur isolé Sensibilisation au risque électrique.

12 - MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7H)

- Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.
- Identifier les acteurs d'un événement.
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

13 - MODULE GESTION DES SITUTATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7H)

Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

14 - MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7H)

- Evaluer les risques professionnels.
- Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.
- Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

Recyclages et formations complémentaires :

Recyclage du certificat SST tous les deux ans

Recyclage de la formation à prévoir avant la demande de renouvellement de la carte professionnelle (tous les 5ans), selon le Décret no 2017-606 du 21 avril 2017 relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité.

Le calendrier de formation est disponible sur le site web : www.formapro-koncept.fr